

Les quatre fondements du mariage religieux

Liberté, indissolubilité, fidélité et ouverture au don de la vie doivent figurer dans la déclaration d'intention des futurs époux. Réflexions de Mgr Guy Thomazeau, évêque émérite.

Liberté

Un mot qui surprend. L'idée que l'Eglise défende la liberté ne correspond pas à l'image que les médias véhiculent. Qui surprend aussi parce que l'on pense volontiers qu'aujourd'hui, où les contraintes sociales ne pèsent plus sur le mariage, les jeunes sont tout à fait libres. Erreur !

Au cours de l'histoire, l'Eglise a toujours défendu la liberté d'engagement des époux, et notamment des femmes. Le respect de la liberté est important car l'homme est à l'image de Dieu, et Dieu nous aime en nous laissant libres. Jésus propose au jeune homme riche de le suivre, il ne l'oblige pas. " Tout homme est une histoire sacrée", parce que c'est une histoire d'amour. Si nous essayons de nous aimer à la manière de Jésus-Christ, ce sera avec un infini respect de l'autre et de sa liberté.

Cette liberté comporte une exigence de vérité. " La vérité vous rendra libre ", dit saint Jean. Il m'est arrivé de conseiller à une jeune fille de confier à son futur époux qu'elle avait subi une IVG. Cela a été dur mais fructueux ; ils ne sont pas partis ensemble sur un non-dit.

La liberté n'est pas toujours bien éclaircie chez ceux qui demandent le sacrement de mariage. Des jeunes peuvent avoir des sentiments mais être incapables de réaliser ce qu'est un engagement.

La formule d'échange des consentements n'est pas " M'aimes-tu ? ", mais " Veux-tu me prendre pour époux ? " Il y a échange d'un vouloir libre. Il ne s'agit pas de beaux sentiments mais d'une volonté. Bismark écrivait à sa jeune épouse : " Je ne vous ai pas épousée parce que je vous aimais, mais pour vous aimer. "

Pour vérifier que cette liberté existe, je reçois toujours le garçon et la jeune fille séparément, une ou deux fois. Si, par exemple, ils attendent un enfant, je dois vérifier si la fille n'est pas contrainte à se marier parce qu'elle se sent en situation de détresse, et si le garçon ne prend pas sa décision uniquement par devoir. Si c'était le cas, je lui conseillerais de reconnaître l'enfant mais pas le sacrement de mariage.

Au cours de la préparation au mariage, on perçoit aussi des peurs : celle de rester seul, ou celle de se tromper.

Indissolubilité

Un mot qui pèse lourd quand on pense que l'on s'est trompé et que l'on divorce car on ne peut pas se remarier à l'Eglise. Un mot pourtant porteur de sens. L'indissolubilité va de pair avec la fidélité. C'est un terme juridique, mais il dit aussi que l'homme, à l'image de Dieu, est capable de s'engager pour toujours. On ne se donne pas en pièces détachées et pour un temps.

Ce n'est pas un contrat, mais un pacte d'alliance, à l'image de l'union de Dieu avec son Peuple et du Christ avec l'Eglise. A l'image de Jésus qui a aimé jusqu'au bout, jusqu'à donner sa vie.

Fidélité

Un mot qui ne rime pas avec immobilité mais avec créativité. Fidélité vient de confiance. La fidélité n'est pas craintive. Il ne s'agit pas de préserver une flamme fragile. Elle est créativité. La fidélité n'est pas figée.

La meilleure preuve, je l'ai souvent observée chez des jeunes : dès qu'ils s'aiment, ils se transforment et se font grandir l'un l'autre. Il y a éclosion d'une nouvelle fraîcheur, jaillissement créateur. La fidélité, ce n'est pas

camper sur place mais avancer ensemble jusqu'au soir de la vie. " Être saint, c'est avoir beaucoup changé ", l'un avec l'autre, l'un par l'autre.

La fidélité n'est pas crainte du péché mais désir créateur de rendre l'autre heureux. La fidélité que propose l'Eglise, loin d'être un carcan, signifie une espérance de bonheur durable. Mais la fidélité passera inévitablement par le pardon, signe de résurrection.

Que de fois ai-je été témoin des merveilles du pardon ! Ma mission de prêtre et d'évêque, ce n'est pas de dénoncer, mais d'annoncer la bonne nouvelle du mariage. Jésus nous montre l'étoile et il ne faut pas la perdre parce que c'est le signe de ce pour quoi nous sommes faits, au-delà de nos erreurs.

Je me souviens d'une femme qui avait eu beaucoup d'aventures éprouvantes et destructrices et qui tenait à se marier en robe blanche. C'est beau car cela signifie : " J'ai été blessée mais j'ai une autre vocation. " Ce n'est pas parce que vous avez un lourd passé que vous n'avez pas d'avenir. Il faut savoir se pardonner à soi-même, et le fait que l'autre croit en vous, par amour, y aide.

Ouverture au don de la vie

Des mots qui ne signifient pas que l'Eglise est nataliste. On se marie d'abord pour être heureux, mais au coeur de cette union, il y a le mystère de transmission du don de la vie. J'y retrouve encore l'idée de l'homme créé à l'image de Dieu et appelé à être créateur.

Sauf des cas très rares, un garçon et une fille qui s'aiment désirent se donner ce bonheur de l'enfant. A condition de ne pas s'habituer à l'égoïsme à deux. Il m'est arrivé de ne pas pouvoir célébrer le mariage religieux d'un couple car le garçon, encore marqué par la mort brutale de son père dans un accident, refusait l'enfant ; mais j'ai tenu à aller à leur mariage civil.

Par contre, il n'y a pas d'obstacle au mariage d'un couple où l'un des deux sait qu'il ne pourra pas avoir d'enfant, s'ils sont d'accord l'un et l'autre pour assumer ce handicap. L'adoption leur est ouverte. On voit beaucoup de belles choses au milieu des épreuves, et le prêtre que je suis aime en rendre grâce.

Propos recueillis par Monique Hébrard